

PRÉSENTATION

Ginette Paquin, environnementaliste

Baccalauréat ès Arts

Baccalauréat en science politique

Scolarité complétée de maîtrise en sociologie

Carrière dans la Fonction publique québécoise comme agente de recherche et de planification socio-économique

Membre du conseil d'administration des Ami(e)s de la Terre de Québec et responsable d'un comité et de la position du groupe en matière d'énergie de 1987 à 1992

Représentante des Ami(e)s de la Terre sur le premier conseil d'administration du Conseil régional de l'Environnement de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches de décembre 1989 à avril 1995 et présidente d'octobre 1991 à avril 1995

Représentante du Regroupement des conseils régionaux de l'Environnement à la consultation d'Hydro-Québec sur son plan de développement 1993-1995

Je continue à m'informer sur les sujets touchant l'environnement et la nature et de m'impliquer en protection de l'environnement

MÉMOIRE SUR LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DU PASSAGE D'UN TRAMWAY SUR LE TRACÉ CHOISI DANS SAINTE-FOY CENTRE

NOTRE QUADRILATÈRE DANS SAINTE-FOY, UN PÔLE D'ÉCHANGES, UNE LIGNE DE TRAMWAY ET MON IMPLICATION DE CITOYENNE RÉSIDENTE

Je suis une résidente de longue date du centre de Sainte-Foy. Je connais très bien le quadrilatère Laurier-Henri IV-Quatre-Bourgeois-De l'Église, **mon territoire de fréquentation immédiat**. J'ai choisi le site de mon logement, il y a très longtemps, en raison de la présence de nombreux arbres matures qui ont aujourd'hui une hauteur de 6 à 7 étages.

Il faut dire que le secteur Lavigerie nord était en 1948 entièrement boisé. **Les constructeurs des années 60 ont eu cette vision à long terme de l'importance de protéger le maximum d'arbres** qui occupaient ce territoire avant eux. Aujourd'hui, il faut les remercier d'avoir respecté l'environnement dont nous pouvons bénéficier aujourd'hui en plein centre ville.

Dans le quadrilatère, un peu plus au nord, il y a également une **magnifique petite forêt naturelle et sa bordure (environ 450 pieds x 200 pieds)** derrière l'école secondaire De Rochebelle **qui doit impérativement être protégée de futurs développements urbains trop agressifs que le passage d'un tramway dans la partie est du boisé pourrait favoriser en plus de nuire à la quiétude et à la sécurité qu'y trouvent actuellement ses usagers et amis**. Il faut savoir aussi que les terrains de l'école DR servent actuellement de lieu de détente et de ressourcement pour les nombreux résidents des alentours.

Je me présente également **comme partie intéressée** ayant présenté en 2012, lors des consultations sur le PPU du Plateau centre de Sainte-Foy, deux mémoires : un sur le secteur Lavigerie nord et l'autre sur la protection du boisé De Rochebelle.

Un travail bénévole de plus de 7 ans a suivi : sensibilisation à l'importance de ce boisé et à la nécessité de sa protection auprès des instances publiques dont celle de la ville, en y déposant de nombreux textes et une pétition en 2015 pour demander la protection intégrale de ce seul milieu naturel de qualité et apprécié de tous dont la biodiversité doit être conservée précieusement en ces temps de crise climatique et environnementale. Le conseil de quartier, auquel j'ai participé pendant la même période, a présenté **une résolution en 2013 (qui a été signée également par le conseil de quartier voisin) demandant la protection officielle du boisé De Rochebelle**. Celle-ci a été refusée par la ville de Québec. Le conseil de quartier a refait une demande plus récemment dont le résultat fut lui aussi négatif.

J'ai participé également à toutes les présentations et consultations concernant le quadrilatère dont celles sur le tramway et à d'autres plus globales, comme la Vision de l'arbre et le Schéma d'aménagement et pour chacune, j'ai déposé un texte faisant part de mes préoccupations.

Mes 7 ans d'observation sur le terrain, interventions et participation à diverses instances publiques m'ont amené à faire **de l'observation-participante**. J'ai appris beaucoup sur les valeurs, les priorités

et les comportements des instances publiques, sur la façon dont ça fonctionne vraiment sur le terrain et sur le manque de feedback ou de lien entre le terrain et la gestion. J'ai appris beaucoup aussi sur la qualité du boisé De Rochebelle.

Voici quelques constats : les gestionnaires et les politiciens connaissent très peu le terrain sur lequel ils doivent prendre des décisions. Ils ont une vision technique des problèmes à résoudre et une façon technique de les résoudre qui suit un modus operandi, toujours le même, qui a tendance à ne pas évoluer dans le temps et refusant d'investir même très peu pour protéger l'environnement.

Qui plus est, ils préfèrent s'en remettre à des firmes de consultants qui, elles non plus, ne connaissent pas le terrain au sens large dans toutes ses interactions. De plus, chacun analyse un fragment de la réalité dont le responsable de projet n'arrive pas, en raison aussi de pressions diverses, à faire la synthèse la plus bénéfique pour l'environnement et nos milieux de vie.

Les décideurs ont tendance à ne pas vouloir écouter des personnes comme moi qui ont une connaissance raffinée du terrain, de ses différents usages, des lieux appréciés pour différents types d'activités, des modes de déplacement sur le terrain et des problèmes qui y surviennent concrètement.

De plus, la protection de l'environnement qui comprend ici les boisés et leur bordure et les arbres matures est loin d'être une priorité dans la prise de décision. Je dirais même que la plupart des autres aspects passent avant et qu'elle devient par le fait même l'aspect qu'on sacrifie pour permettre la mise en œuvre de tous les autres.

J'ai eu une écoute ponctuelle sur certains problèmes qui revenaient régulièrement et qui auraient demandé une solution à long terme. Mais malgré mes demandes, je n'ai pas réussi à l'obtenir.

Quand la ville préfère agrandir un immense stationnement pavé (2019) en dépouillant le terrain de tous ses arbres matures (90 arbres coupés) et en empiétant significativement sur le seul **boisé naturel urbain du quadrilatère (27 arbres coupés), qui est, en fait, un patrimoine naturel (des photographies aériennes de 1948 confirment sa présence. Et il semble que la terre où se trouve ce boisé ait appartenu à Jean Baptiste Morin De Rochebelle 1645-1694 qui fut membre du conseil souverain de la Nouvelle-France), je pense que les faits parlent d'eux-mêmes.**

Ceci, après que messieurs Labeaume et Normand aient promis de protéger ce boisé, devant le conseil municipal, quelques années plus tôt (le 6 juillet 2015), il semble clair que la ville de Québec n'a pas pris le virage de la protection de l'environnement. Elle a plutôt trouvé récemment, dans la nouvelle mode **des plantations, dans certains cas subventionnées, un moyen facile de se dédouaner de ses responsabilités envers les milieux de vie naturels de ses résidents, une porte de sortie bien pratique** qui, de surcroît, fait appel à des consultants ou à des sous-traitants plutôt que qu'à des personnes qui connaissent bien le terrain et sont soucieuses de le protéger et de trouver des solutions adaptées à ce qui existe déjà.

PRÉSENTATION D'UN PÔLE D'ÉCHANGES ET D'UN TRACÉ DU TRAMWAY DANS STE-FOY EN 2018

Aucune consultation sur un éventuel site pour un pôle d'échanges n'a été faite. Nous avons été informés qu'il serait dans le sous-sol du projet Dallaire qui devait le financer pour une valeur de \$12 à \$15 millions. Le tracé devenait donc dépendant de ce choix alors **qu'il aurait été plus approprié de le faire passer sur la route de l'Église puisqu'il s'agit de la rue principale de Ste-Foy**, rue sur laquelle passent les autobus 800.

Le choix fait à ce moment-là avait des impacts majeurs sur les 565 logements adjacents au projet Dallaire, sur la circulation sur l'avenue Lavigerie, la rue Des Châtelets et le boulevard Hochelaga. Il aurait entraîné le blocage du trafic aux heures de pointe dans ces rues trop proches des bretelles des ponts. Il aurait eu aussi comme effet de détériorer de façon importante le milieu de vie des résidents en coupant une quantité importante d'arbres matures sur Lavigerie et sur la rue privée à l'ouest du terrain du groupe Dallaire en plus de causer des embouteillages dans le secteur.

Les membres du comité sur le choix du tracé, connaissaient-ils le terrain et les flux de circulation? Le projet Dallaire, lui-même trop imposant pour le site choisi, posait des problèmes majeurs. Il faut connaître l'histoire du secteur pour constater que le choix qui avait été fait de construire une Auberge des Gouverneurs à l'angle de Lavigerie nord n'était pas anodin. On ne pouvait pas construire des immeubles à haute densité sur ce terrain car sa façade donne sur la bretelle d'Henri IV d'où l'obligation pour les véhicules de sortir sur Lavigerie et Des Châtelets qui ne pouvaient pas absorber un débit aussi important de véhicules sans défigurer le secteur et le rendre invivable.

J'ai proposé dans un texte déposé en avril 2018 de faire passer le tramway sur la route De l'Église, rue principale de Sainte-Foy, plutôt que sur les terrains d'une école et dans la partie est du boisé DR.

Finalement, la route de l'Église était le meilleur choix pour le tramway. Le choix d'un tracé sur les terrains d'une école et trop proche du seul milieu naturel du quadrilatère a comme conséquence de faire payer une partie des coûts du tramway par un milieu naturel et un terrain scolaire qui sert de lieu de détente et de ressourcement pour la population. **Ce sont des coûts environnementaux et ces coûts devraient être ajoutés au coût total du tramway.** Ce sont des coûts intangibles mais par ailleurs très élevés en perte de jouissance de ce site pour la population et de destruction bien amorcée d'un milieu naturel exceptionnel en plein centre ville.

Vous comprendrez que notre quadrilatère a été choisi pour un ensemble de projets sur lesquels nous avons peu de contrôle, peu d'informations et peu d'écoute et que **tout se déroule à grande vitesse alors que nous n'avons que trop peu de temps pour absorber tous ces changements et empêcher une dégradation importante de notre milieu de vie.** Tant qu'à moi, depuis 2012, je n'ai eu aucun répit.

Je pense également que **la densité de population** entre les boulevards Laurier et Legendre **est insuffisante pour justifier qu'un tramway s'y rende.** De sorte qu'il serait préférable, si la majorité des citoyens veulent absolument un tramway, que le terminus et le centre d'entretien soient à Charlesbourg sur un terrain non boisé et que le tramway s'arrête sur Laurier à la hauteur de route de l'Église. L'idée de développer un secteur (TOD) pour justifier un tracé de tramway plus long passant dans des secteurs où la densité est absente m'apparaît farfelue.

La ville de Québec est une ville de neige et de froid presque 6 mois par année avec de plus en plus d'épisodes de verglas. Est-ce qu'un tramway est le mode de déplacement le plus approprié?

Qu'en est-il des avantages de la diminution des gaz à effet de serre grâce au tramway, si la ville souhaite laisser autant de place qu'avant à l'automobile (élargissement de certaines artères par exemple, stationnement immense en plein centre ville près d'une ligne de tramway pour les travailleurs ou les visiteurs de certains commerces ou lieux sportifs adjacents qui de toute évidence n'utiliseront pas le tramway qui passe juste à côté) et ce, parallèlement à la coupe de tous les arbres matures dans le secteur et à la coupe de plus de 200 arbres à date dans notre seul milieu naturel?

Le pourcentage de la canopée dans notre secteur était bas. Après toutes les coupes déjà faites et celles à venir, ce pourcentage ne pourra que diminuer allant à l'encontre de la Vision de l'arbre de la ville de Québec.

PÔLE D'ÉCHANGES ET TRACÉ DU TRAMWAY EN 2020

L'emplacement du pôle d'échanges a été modifié pour se retrouver plus près de route de l'Église ce qui est une amélioration mais le tracé lui reste sensiblement le même sauf pour la partie souterraine: il traverserait Hochelaga pour continuer sur les terrains de l'école DR en surface, traversant deux terrains de soccer puis la petite rue Madeleine Bergeron pour ensuite passer dans un couloir étroit dans la partie est du boisé DR pour se rendre sur Roland Beaudin. Évidemment, il y aura un afflux d'autobus à gérer ce qui ne laisse rien présager de très enthousiasmant en raison de la circulation de ses autobus et des besoins d'infrastructures de protection qui semble en découler qui elles-mêmes auraient des impacts à différents niveaux.

Je suppose que l'idée de faire un pôle d'échanges sur les terrains de l'école DR en lieu et place des terrains de soccer jusqu'à Madeleine Bergeron n'est pas sérieuse!...

Même si les médias en ont moins parlé dernièrement, le boisé De Rochembelle est très important pour nous. Je signale que j'essaie de le protéger depuis plus de 7 ans. Il est important de redire que les terrains de l'école DR sont un lieu de détente et de ressourcement pour les résidents des alentours et que **le boisé DR en est l'âme* au centre du quadrilatère, l'endroit le plus propice à la détente et au repos à l'écart du bruit ambiant des artères principales encadrant le quadrilatère.** De plus, comme je l'ai dit, il s'agit d'une petite forêt naturelle composée d'arbres d'origine de Sainte-Foy dont des chênes rouges et plusieurs types d'érables et d'autres essences comme des bouleaux blancs et jaunes, des cerisiers qui font également vivre une petite faune. Allons-nous encore une fois voler un habitat restreint pour la petite faune afin de satisfaire nos besoins illimités?

La ville a prévu des réaménagements dont nous n'avons pas été informés ni consultés. Nous ne savons pas ce qui attend encore notre boisé. Mais nous savons que les terrains de soccer doivent être déplacés et que des pistes cyclables sont dans les plans. Nous devons savoir ce qui est prévu plus particulièrement dans le boisé et dans sa bordure.

Cette petite forêt doit garder son statut de forêt avec tous les avantages qu'une petite forêt peut procurer soit nous protéger des grandes chaleurs en saison et des grands vents et du froid en hiver. C'est pourquoi, la ville doit cesser de couper dans cette forêt et cesser d'empiéter sur sa bordure et dans le boisé lui-même. À cet égard, il faut que le BAPE empêche le déplacement d'un terrain de

soccer près du boisé ou l'implantation de toute autre infrastructure dans ou en bordure du boisé. Nous demandons d'être consultés aussi sur d'éventuelles plantations trop proche du boisé.

En mars 2020, pendant la semaine de la relâche, **la ville a fait couper 180 arbres supplémentaires dans le boisé DR**, des arbres de toutes les grosseurs et d'essences diverses créant une tranchée dans la partie du boisé la plus dense, **sans en informer les citoyens et le conseil de quartier**. J'ai découvert ce désastre lors de ma tournée hebdomadaire en raquette le 7 mars. J'étais découragée et en colère devant si peu de respect envers les citoyens et envers cette petite forêt qui nous apporte tant de bienfaits. Hydro-Québec a confirmé qu'elle n'avait pas fait de coupes dans le boisé DR. IL faut savoir qu'H-Q fait généralement de l'élagage en ville et non pas des coupes d'arbres. **C'est donc la ville qui a fait faire cette coupe et nous voulons savoir pourquoi.**

Je considère que la **ville en tant que copropriétaire de ce boisé n'a pas tous les droits sur celui-ci car, en réalité, elle n'en est que fiduciaire**. Elle doit rendre des comptes aux citoyens qui protègent ce boisé et au conseil de quartier qui doit nous en informer.

Finalement, il faudrait que ce boisé soit classé conservation naturelle et protégé officiellement et durablement ainsi qu'une bordure suffisamment large au moins des deux côtés les plus longs.

Il faudrait savoir à quelle distance du boisé serait l'emprise du tramway et si d'autres infrastructures sont prévues en parallèle et la largeur de celles-ci. Quelles protections sont prévues pour le boisé pendant la construction et après. Je pense, entre autres, à l'hiver. J'ai des raisons de m'inquiéter car je sais trop bien ce qui se passe sur le terrain en hiver.

De plus, j'ai vu des chasses neige sur rail en Europe qui font beaucoup plus de bruit qu'un tramway et qui déplacent la neige sale en hauteur et très loin sur les côtés. Le tramway lui-même peut déplacer la neige sale sur une certaine distance. Nous avons besoin d'informations également sur le bruit et les vibrations qui seront générés par le passage du tramway en approche du boisé, l'utilisation ou non d'une clochette, sa vitesse, ce qui arrivera de la ligne électrique est-ouest qui passe actuellement près du boisé au-dessus de la future emprise.

Il faudrait connaître la partie de l'entente entre la ville et la commission scolaire qui concerne le tramway et les réaménagements prévus ainsi que les ajouts non prévus et non connus qui pourraient avoir des impacts sur le boisé DE ROCHEBELLE et les amis du boisé.

AGRANDISSEMENT EN 2019 D'UN IMMENSE STATIONNEMENT PAVÉ AU DÉTRIMENT DU BOISÉ ET DE SES USAGERS ET AMIS

Le 8 mai 2019, les citoyens du quartier Saint-Louis étaient invités à se prononcer sur des modifications au PPU dont la création d'un zonage parcellaire (spot zoning) pour un immeuble de 12 étages et un basilaire commercial de 5 étages trop près du boisé.

Nous avons appris en même temps qu'un stationnement pavé était prévu derrière le futur immeuble. Nous avons su que celui-ci se rendrait proche des troncs du boisé sans plus.

Plusieurs citoyens, lors de la consultation devant le conseil de quartier ne voulaient pas de cette modification au PPU car ils voulaient garder à cette grande aire sa vocation de parc et espace vert pour permettre la protection intégrale du boisé De Robichelle et de sa bordure et pour de futurs espaces verts. D'autres demandaient d'abord une protection de ce boisé par règlement.

Mais le conseil de quartier a, malgré ces demandes, voté en faveur de la modification sans que nous sachions les détails sur la distance du stationnement par rapport au boisé et à sa bordure.

Tout de suite après sont apparus le marquage des arbres à couper dans le boisé. La ville de Québec nous a caché le 8 mai 2019 l'information sur la coupe d'arbres dans le boisé DR pour y installer quelques cases de stationnement supplémentaires et nous n'avons pas été consultés à ce sujet.

Malgré un texte présenté au conseil d'arrondissement et mes demandes au conseil municipal et une mobilisation des amis du boisé, la ville a fait ce stationnement qui pénètre au cœur du boisé. De sorte que maintenant, quand nous marchons dans le boisé, nous avons une vue sur ce stationnement

À qui servira cet immense stationnement qui a été dépouillé de 90 arbres matures en plus d'entraîner la coupe de 27 arbres dans le boisé et la destruction de la bordure. Sûrement pas aux résidents mais aux visiteurs, aux travailleurs du secteur et peut-être à ceux qui prendront le tramway et ce, en plein centre de Ste-Foy.

À quoi sert de faire passer un tramway si on fait un immense stationnement pour ces clientèles qui, de toute évidence, ne le prendront pas ou qui servira à stationner des autos toute la journée à côté d'un boisé qui a été massacré pour ce stationnement.

Nous ne voulons pas de tramway qui passe à cet endroit si la ville continue son massacre et si elle ne répare pas ce qu'elle a fait i.e. prévoir un espace au nord ouest pour permettre à ce boisé de se reconstituer lui-même et de fermer ce boisé du même côté pour que les usagers n'aient pas une vue directe sur le stationnement, qu'ils soient protégés des vents d'hiver et protégés du soleil qui dorénavant pénètre dans une partie du boisé en raison de son ouverture et en raison de la coupe récente de 180 arbres. Il faut comprendre que 7 ans de travail assidu ne mérite pas un résultat aussi désastreux de la part des fiduciaires.

AUTRE IMPACT DU TRAMWAY : ÉLARGISSEMENT PROBABLE D'HOCHELAGA DANS NOTRE QUADRILATÈRE

La pertinence de cet élargissement doit être posée plus particulièrement entre route de l'Église et De Robichelle : il a été question de transfert de circulation de Laurier à Hochelaga pendant la construction du tramway. Après la construction, ça devient plus nébuleux. L'élargissement prévu est d'une voie supplémentaire de chaque côté, des trottoirs et une piste cyclable et des plantations qui viendraient remplacer les arbres matures très nombreux qui seraient coupés des deux côtés du boulevard actuel.

Je pense que notre quadrilatère qui comprends, entre autres, une école et 565 logements très proche d'Hochelaga serait perdant dans ce type d'élargissement modèle qui augmenterait significativement les surfaces minéralisées tout en nous privant de nos arbres matures et d'une partie

des gazons qui eux absorbent une partie du bruit, des gaz à effet de serre et des particules fines en provenance du trafic automobile et créent également des îlots de fraîcheur et ralentissent les vents froids d'hiver.

Hochelaga, contrairement à Laurier, est encore utilisé par les piétons pour se rendre par exemple aux Centres d'achat parce qu'il est encore marchable. Mais un élargissement le rendra semblable à Laurier qui est en fait une autoroute en ville qui n'est pas marchable. Nous aurons alors deux autoroutes très proches l'une de l'autre en approchant notre secteur.

Nous avons un besoin essentiel de ces arbres et des gazons, c'est pourquoi, il faut trouver une autre solution plus acceptable. Non, la nouvelle mode des plantations ne peut pas remplacer des arbres matures ou des coupes dans des boisés.

Le trafic augmentera et viendra de toute façon s'immobiliser à côté de nos immeubles à logements près des goulots d'étranglement que sont les bretelles des ponts et les bretelles d'autoroutes Henri IV et Duplessis aux heures de pointe ce qui aura des effets négatifs sur notre santé et notre milieu de vie.

Il faut trouver des solutions plus originales et créatives qui permettraient de sauver les arbres matures des deux côtés. D'abord, est-il absolument nécessaire qu'il y ait une piste cyclable sur Hochelaga. IL y en a une sur Quatre-Bourgeois, une autre sur route de l'Église. L'idéal serait de rester à deux voies de chaque côté. Une alternative serait d'ajouter une seule voie supplémentaire qui serait utilisable le matin dans un sens et le soir dans l'autre sens et de faire la piste cyclable dans la rue.

*Citations, le Devoir, 18-19 juillet 2020, Monique Durand, Le besoin de forêt sauvage :

Paul Sztulman : ils sont nombreux aujourd'hui les humains à chercher à nouveau l'intimité de la forêt et à la laisser s'insinuer dans la leur...

Les forêts nous ont fabriqués et furent notre première demeure. Elles représentent la mémoire du monde d'avant l'apparition de notre espèce

Alain Corbin : en cette ère de tapage et de vitesse, l'arbre impose la lenteur de ce qui s'accomplit dans le silence et l'invisibilité

Ginette Paquin DÉPOSÉ AU BAPE le 30 juillet 2020